

LEPH



Le Partenaire Humanitaire, le journal d'information des donateurs du SIF - N°92 - 1^{er} trimestre 2019 - 0,10€

L'EAU

indispensable
source de vie

YÉMEN

Agir contre la faim

SYRIE

Faire face à l'hiver

ÉDITO

Il est inadmissible qu'aujourd'hui encore, près de 800 millions de personnes n'aient pas accès à une source d'eau potable de qualité. Dans un contexte d'urgence (guerre ou catastrophe naturelle), les infrastructures sont souvent endommagées, voire détruites, et les victimes n'ont pas d'autre choix que de consommer une eau non potable, avec tous les risques que cela induit. Assurer rapidement l'accès à l'eau potable est donc primordial. L'accès à l'eau est également un élément clé de lutte contre la pauvreté et joue un rôle essentiel dans l'accès au développement. Les équipes du SIF interviennent sur ces deux volets. En l'espace d'une année, nous avons touché plus de 250 000 bénéficiaires.

Plus largement, grâce à votre mobilisation, le SIF a réussi à lever plus de fonds privés en 2018 pour ses programmes humanitaires en France et dans le monde. Ceci nous permet de nous engager sur de nouveaux terrains en 2019, notamment au Yémen et en Indonésie, et de renforcer notre aide dans les missions existantes.

Je reviens de Syrie et j'ai pu visiter Homs et Alep. Les images post-apocalyptiques de quartiers entiers complètement détruits resteront gravées dans mon esprit... Nous y avons récemment réhabilité 120 maisons et nous apprêtons à lancer nos programmes de développement de moyens d'existence. Et parce que la situation reste très fragile, notamment à Idlib, nous avons aussi préparé un plan de contingence pour faire face à une crise humanitaire majeure qui peut éclater à tout moment.

Pour toutes les personnes aidées, je vous remercie du fond du cœur.



Mahieddine Khelladi
Directeur Exécutif

VOS DONNS EN ACTION

CRISE AU YÉMEN

L'ESSENTIEL



Sur 29,3 millions
de Yéménites :



2 millions
sont déplacés internes



8 millions
sont en situation
de famine



16 millions
sont en proie à
l'insécurité alimentaire



24 millions
ont besoin d'aide
humanitaire



REPONDRE AU BESOIN ALIMENTAIRE

« Pire crise humanitaire au monde », selon les Nations Unies, le Yémen entre dans sa quatrième année de conflit et les fléaux qui touchent le pays n'en finissent plus : famine, choléra, malnutrition...

Le chaos dans lequel vivent les Yéménites est total. Les infrastructures ne remplissent plus leurs missions et le pays est bloqué. La déliquescence de l'économie est telle que la population yéménite est dans l'incapacité

de subvenir à ses besoins. L'aide humanitaire internationale est pour elle une question de survie.

Après une mission d'évaluation et d'identification des bénéficiaires, notre équipe sur le terrain a procédé, au début de l'année, à des distributions alimentaires pour près de 3 000 personnes à Aden. Durant l'année, nous continuerons à répondre à cette crise humanitaire en fournissant une aide alimentaire à la population yéménite.

LE SAVIEZ-VOUS ?

FAIM = SENSATION provoquée par la privation de nourriture.

MALNUTRITION = MALADIE liée à un déséquilibre entre les apports nutritionnels et les besoins de l'organisme. C'est la cause de plus de 50% des décès d'enfants de moins de 5 ans dans le monde.

FAMINE = ÉTAT une pénurie totale de nourriture, qui affecte une population, sur une longue période. (taux de mortalité souvent élevé)

Source : Unicef

Pour continuer à nous soutenir, faites un don grâce au coupon au dos ou via internet. Merci.





SYRIE

FAIRE FACE À L'HIVER

Huit années de conflit en Syrie ont entraîné l'exil de plus de 5 millions de personnes et le déplacement de 6 millions d'autres à l'intérieur du pays. Le SIF intervient pour soulager les populations civiles déplacées en soutenant la re-scolarisation des enfants, la réhabilitation d'infrastructures et, lorsque nécessaire, en effectuant des distributions d'urgence, comme cet hiver.

Des kits d'urgence hiver pour les personnes déplacées

En janvier, les équipes du SIF ont distribué des vêtements chauds (manteaux, pulls, gants, chaussures, bonnets...) à 6 000 personnes déplacées de deux camps situés près d'Alep. Ces hommes, femmes et enfants ont dû fuir la région d'Afrin, un des epicentres du conflit. Abrités sous des tentes, les déplacés font face à des températures inférieures à 5°C, avec, pour tout chauffage, des réchauds à fioul. L'hiver est une épreuve supplémentaire. L'intervention rapide du SIF a permis de l'affronter plus sereinement.

Soutien au bien-être de l'enfant et à la réhabilitation

Les besoins humanitaires sont immenses : une grande partie des infrastructures ont été détruites et environ 30 % des enfants sont déscolarisés. En partenariat avec UNICEF¹, nous soutenons la re-scolarisation d'enfants éloignés des écoles par le conflit, avec des programmes d'auto-apprentissage. Avec le HCR², nous réhabilitons des écoles et des réseaux d'assainissement.

Le SIF porte également assistance aux réfugiés syriens, au Liban et en Jordanie.

Plus d'informations sur www.secoures-islamique.org

PAKISTAN

APPORTER UN SOUTIEN AUX POPULATIONS RETOURNÉES

Au Pakistan, le SIF figure parmi les premières ONG internationales à soutenir les populations déplacées de retour dans la région de FATA³.

Après plus de dix années de conflits dans cette zone frontalière de l'Afghanistan, les villageois retrouvent leurs maisons et leurs champs dévastés. Le SIF soutient les habitants d'un village de la zone d'Orazkai en réhabilitant quatre points d'eau et des latrines, afin de garantir l'accès à l'eau et prévenir les risques sanitaires, et en aidant à défricher les champs, base de leurs moyens d'existence. L'aide à la reprise d'activités agricoles (labourage, distribution d'outils agricoles et de semences) pour 80 familles s'accompagne de soutien à des activités économiques pour d'autres foyers vulnérables.

FRANCE

SOLIDARITÉ HIVERNALE

De janvier à mars, le SIF a mis à disposition 70 places d'hébergement pour hommes à Massy, dans le 91, et a accueilli 17 hommes isolés et jeunes travailleurs à Livry-Gargan, dans le 93. Personnes sans-abri, réfugiées ou en grande précarité, les bénéficiaires sont référés par le 115. Outre l'abri et les services de laverie et de vestiboutique, tous ont bénéficié d'un accompagnement social pour chercher un logement, un travail et effectuer des démarches administratives. L'objectif était d'accomplir le maximum pour leur réinsertion.

Durant l'hiver, le Centre d'accueil de jour de Massy a, lui, étendu ses horaires d'ouverture, et les Maraudes sociales à la rencontre des personnes sans-abri en Seine-Saint-Denis ont été intensifiées.

Quant au Centre de mise à l'abri pour femmes à Massy, il met à disposition jusqu'à 24 places, tout au long de l'année. Reconnu par le 115⁴ pour sa qualité d'accueil, le centre héberge un public féminin en proie à de grosses difficultés.

AGENDA

MARS

22 mars

Journée mondiale de l'eau

AVRIL

19 - 22 avril

Le SIF au Salon du Bourget (Rencontre Annuelle des Musulmans de France)

MAI

6 mai - 4 juin

Tables du Ramadan à Saint-Denis et distribution de Colis Ramadan

13 - 14 mai

Participation du SIF à la conférence internationale de l'UNESCO sur l'eau

16 mai

Journée internationale du vivre-ensemble

25 mai

Gala de Solidarité du SIF

JUIN

5 juin

Journée mondiale de l'environnement

17 - 19 juin

Participation du SIF au « Global WaSH Cluster » (cluster international Eau, Hygiène, Assainissement) à Genève

20 juin

Journée mondiale des réfugiés

25 juin

« Citizen Day » au Centre d'Accueil de Jour du SIF à Massy (91)

(1) Fonds des Nations Unies pour l'enfance

(2) Haut Commissariat aux Réfugiés (Nations Unies)

(3) Federally Administered Tribal Areas

(4) Ligne téléphonique d'urgence pour l'accueil et l'aide aux personnes sans-abri

Vos questions sur... Le Prélèvement à la source

Depuis janvier, l'impôt sur le revenu est directement prélevé à la source par l'employeur, les caisses de retraite, pôle emploi ou encore l'administration fiscale. Cette réforme peut susciter des interrogations.

Quel impact sur ma réduction fiscale ?

Bonne nouvelle : Vous continuez de bénéficier de la réduction fiscale.

Qu'est-ce qui change ?

Seules les modalités de remboursement changent.

① L'administration fiscale vous verse, en début d'année, une partie du montant de votre prochaine réduction fiscale en se basant sur la dernière réduction obtenue sur vos dons. Pour les personnes assujetties, l'administration fiscale vous a donc déjà versé, en janvier 2019, un 1^{er} montant correspondant à 60% de votre réduction sur les dons 2017.

② Vous effectuez votre déclaration fiscale sur les revenus 2018 en précisant le montant des dons effectués en cours d'année.

③ Entre juillet et septembre 2019, vous recevrez votre avis d'imposition qui indiquera si un supplément doit vous être versé ou un trop-perçu récupéré.

④ Vos dons continueront à apporter un vrai soutien aux personnes en difficultés, sans impact sur votre réduction fiscale qui reste inchangée.



L'EAU INDISPENSABLE SOURCE DE VIE ET DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

En 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu le **droit à l'eau potable et à l'assainissement** comme un **droit de l'homme**. Pourtant, 2,1 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et plus de 4,5 milliards ne disposent pas d'un système d'assainissement adéquat (Source : OMS). D'ici 2025, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans des régions soumises à des pénuries en eau. Le SIF est déterminé à renforcer son action pour assurer un accès à l'eau potable, à des services d'hygiène et d'assainissement adéquats pour tous, avec une attention particulière pour les plus vulnérables. En une année, plus de 250 000 bénéficiaires ont pu être touchés !



PAROLE D'EXPERT

« Intégrer l'accès à l'eau dans tous les projets »

Entretien avec Romain Crochet,
Réfèrent Eau Hygiène Assainissement

Quelle place tiennent les projets « Eau, hygiène et assainissement » dans l'action du SIF ?

Une place importante, dans le soutien au développement comme dans l'intervention d'urgence. En 2018, nous avons conduit des projets dans 8 pays : des projets d'accès à l'eau, à l'assainissement et d'amélioration des pratiques d'hygiène. Un exemple : les réfugiés Rohingyas, au Bangladesh, ont besoin d'eau potable : nous forons des puits. Comme le risque de maladies est élevé, il faut construire des latrines pour prévenir la contamination et également sensibiliser aux bonnes pratiques d'hygiène.

Le SIF cherche à mieux intégrer ses différentes actions, en incluant un volet « Eau » dans des projets de sécurité alimentaire ou de soutien au bien-être de l'enfant...

L'objectif est d'avoir une approche plus globale. L'eau apportée par le puits étanche d'abord la soif ; le surplus permet de développer des cultures vivrières. En ce qui concerne le bien-être de l'enfant, une eau saine réduit le risque de maladies diarrhéiques et de sous-nutrition. C'est pourquoi, il est important d'équiper les écoles de points d'eau et de sanitaires.

Comment garantir l'accès à l'eau sur le long terme ?

C'est toute la question de la gouvernance. Au niveau local, nous formons des comités villageois à la gestion des puits. Ainsi, quand le SIF se retire, la population a pris en main leur exploitation.

L'eau, un élément central de l'aide humanitaire

Est indispensable à la vie

L'eau est le principal constituant des **êtres vivants** et est indispensable à toute vie.

Un corps affaibli par des maladies hydriques ne retient pas les éléments nutritifs.

Avoir accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement

Réduit le risque de maladies

La diarrhée tue 360 000 enfants de moins de 5 ans chaque année. Elle est la 2^e cause de mortalité infantile (OMS)

5 personnes meurent chaque minute des suites de maladies liées à l'eau insalubre.

Favorise la scolarisation

En milieu rural, la corvée d'eau incombe souvent aux enfants. Faciliter l'accès à l'eau permet de maintenir leur scolarisation.

Renforce la sécurité alimentaire et les moyens d'existence

L'irrigation permet de développer des activités agricoles et d'élevage, contribue à l'essor économique et concourt à la sécurité alimentaire.

DES PROJETS INTÉGRÉS

MALI

14 VILLAGES RECOUVRENT LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRÂCE À L'ACCÈS À L'EAU

La mission au Mali fait figure de pionnière. Dès 2015, un projet couplant sécurité alimentaire et accès à l'eau et l'assainissement a été lancé dans 14 villages de 2 communes de Kita.

A l'origine, la sécheresse de 2011 et la crise alimentaire de 2012 : « On s'est rendu compte de la corrélation entre l'eau potable disponible et la sécurité alimentaire », explique Karamoko Traoré, référent Eau, hygiène et assainissement de la mission du SIF au Mali. « Dans ces villages, la quantité d'eau était très inférieure aux besoins et sa qualité insuffisante ». Le SIF y a construit ou réhabilité des puits et des adductions d'eau potable avec bornes fontaines pour près de 15 000 personnes. « En même temps que l'on distribuait des chèvres aux villageoises, on a posé des abreuvoirs et doté les jardins maraichers d'une clôture pour les protéger des animaux. Maintenant, les chèvres se sont reproduites et quasiment toutes les familles en possèdent », précise Karamoko Traoré. L'irrigation des maraichers est allée de pair avec la distribution de semences et d'outils agricoles, permettant aux familles de recouvrer la sécurité alimentaire.

Kany Tounkoura, membre de l'association des usagers d'eau potable du village de Minsinkouroula, a pu témoigner de l'impact du projet sur les conditions de vies des villageois : « Ici, nos seules sources de revenus sont l'agriculture et le petit élevage. Avant ce projet, nous manquions d'eau potable. Les maladies comme la diarrhée nous rendaient encore plus pauvres, car il fallait acheter des médicaments. Le SIF a permis à ma famille d'avoir de l'eau de bonne qualité et de prendre connaissance des bonnes pratiques d'hygiène. Cela a diminué les maladies. Grâce au SIF, Minsinkouroula amorce le développement. »

Pour assurer la pérennité des ressources en eau, le SIF a formé des comités villageois à la gestion des points d'eau. Si une panne survient, la communauté pourra opérer la maintenance, trouver une pièce ou saura à quel artisan réparateur faire appel. Elle aura aussi les moyens de le faire : chaque village cotise pour une caisse dédiée au service d'eau.

« Grâce [à l'eau,] aux chèvres et aux semences de très bonne qualité, qui ont permis une production satisfaisante, nous avons pu financer les soins de membres de la famille et payer les fournitures scolaires des enfants. »

Niakalé Coulibaly, habitante du village de Noumoubougou



TCHAD

DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS MARAÎCHÈRES

Au Tchad, les populations souffrent de deux grands maux : l'insécurité alimentaire et le manque d'eau potable. Le SIF intervient depuis 2008 dans les régions rurales du sud du pays avec, d'abord des forages de puits et, depuis 2012, le soutien à la sécurité alimentaire. En 2019, l'aménagement de puits sera couplé aux projets de sécurité alimentaire. Outre l'accès à l'eau potable, les villageois tireront partie des points d'eau pour développer une culture maraîchère, peu consommatrice en eau. Le SIF fournira des semences à des pépinières collectives et sensibilisera à des pratiques culinaires diversifiées et hygiéniques pour renforcer la sécurité alimentaire. Cette synergie entre les projets contribue à la diversification de l'alimentation dans les villages autour de Maro. Elle permettra, dans le même temps, aux ménages de mettre de côté un peu d'argent pour subvenir à leurs besoins.

« L'eau de puits « perdue », qui tombe sur le sol lorsqu'on la puise pour remplir des bidons, sera récupérée pour alimenter les « potagers cases » de 50 familles. Elles pourront y cultiver tomates, oignons ou gombos. »

Anne-Charlotte Schuhmacher, Coordinatrice de programmes au Tchad

INTERVENTIONS DU SIF EN 2017-2018

Opérations internationales

1 Mali

Forages de puits, réhabilitation de points d'eau et de réseaux d'adduction pour 19 000 bénéficiaires.

2 Tchad

Réhabilitation de 49 points d'eau avec formation à l'hygiène pour 36 000 bénéficiaires.

3 Somalie

Distribution d'urgence d'eau et de kits d'hygiène à 1 000 familles dans les camps de déplacés de Kismayo.

4 Territoire Palestinien Occupé

Connexion au réseau d'assainissement, construction de citernes de collecte d'eau de pluie et réhabilitation de sources naturelles.

5 Jordanie

Accès à une eau potable et à l'hygiène pour 1 488 élèves.

6 Syrie

Réhabilitation d'infrastructures sanitaires dans des écoles et des abris d'urgence.

7 Pakistan

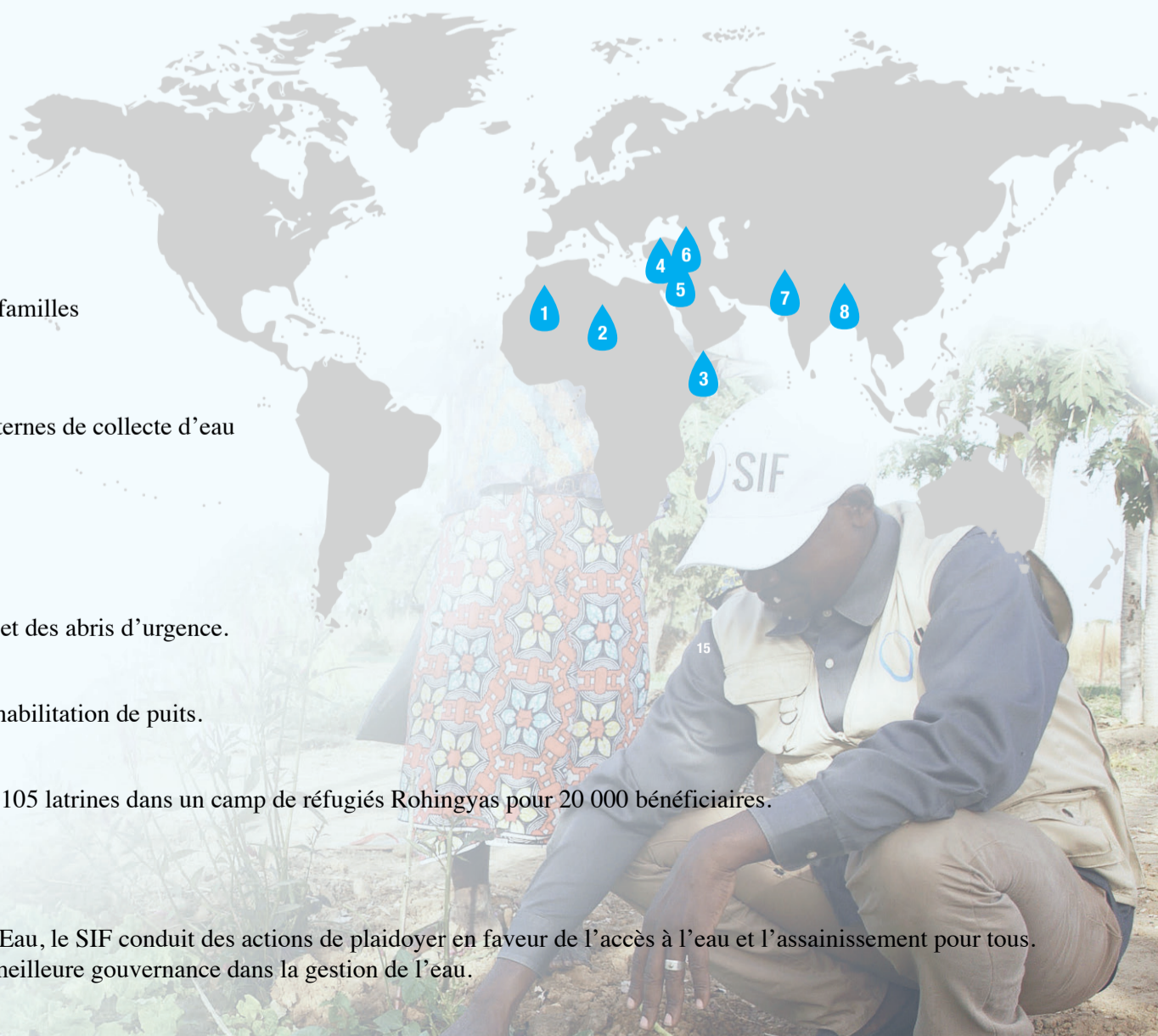
Construction d'étangs de rétention des eaux de pluie et réhabilitation de puits.

8 Bangladesh

Distribution d'eau potable. Construction de 33 puits et de 105 latrines dans un camp de réfugiés Rohingyas pour 20 000 bénéficiaires.

Actions de plaidoyer

Membre de la Coalition eau et du Partenariat Français pour l'Eau, le SIF conduit des actions de plaidoyer en faveur de l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous. Auprès des instances internationales, le SIF plaide pour une meilleure gouvernance dans la gestion de l'eau.



Afin de garantir le bon acheminement de votre courrier, merci d'inscrire les informations (en majuscules SVP) dans les cases indiquées.

Nom

Prénom

N° Appt., Etage...

Bât., Résidence, Immeuble...

N° Type Voie (Rue, Avenue, Allée, Boulevard...)

Libellé de la voie

Code Postal Commune

Téléphone

E-Mail

J'accepte de recevoir des informations du Secours Islamique France par email

JE FAIS UN DON RÉGULIER

Je m'engage à hauteur de...

- 10 € / mois 20 € / mois 30 € / mois
- Autres (préciser) € / mois

Je choisis d'être prélevé chaque mois le...

- 01 05 10 15 20 25

Mandat de prélèvement SEPA mensuel

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Secours Islamique France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Secours Islamique France. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Secours Islamique France
Siège social : 10, rue Galvani 91300 Massy

Identifiant Créancier SEPA (ICS)
FR92ZZZ423699

À travers ce don régulier...

- Je soutiens le SIF et ses missions
et lui permets d'agir là où les besoins l'exigent
- Je soutiens les projets Eau
hygiène et assainissement du SIF

Les dons sans sélection de projet(s) seront attribués au Fonds Général.

Compte à débiter

IBAN

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

BIC

Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

MERCI DE JOINDRE IMPÉRATIVEMENT VOTRE RIB

Date : Signature :

JE FAIS UN DON PONCTUEL

Je fais un don d'un montant de €*

et je souhaite le répartir entre les projets...

- Je soutiens le SIF et ses missions
et lui permets d'agir là où les besoins l'exigent
- J'agis face à la Crise Syrienne
et contribue à venir en aide aux personnes touchées
- Je soutiens les projets Eau
hygiène et assainissement du SIF

- Pour les dons par chèque, merci d'envoyer ce coupon accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du Secours Islamique France
- Pour les dons par virement bancaire, le numéro de compte à renseigner est l'IBAN : FR76 3000 4016 1100 0023 8704 723
- Pour les dons par carte bancaire, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet www.secouis-islamique.org/dons (interface sécurisée)

L'article 3 du décret n° 2013-417 du 21 mai 2013 interdit l'envoi d'espèces par voie postale.

Le SIF est habilité à recevoir les legs et donations. Pour recevoir la documentation, cochez ici

Retrouvez tous les détails de nos programmes sur notre site internet www.secouis-islamique.org



10, rue Galvani 91300 Massy
58, bd, Ornano 93200 Saint-Denis
371, rue Garibaldi 69007 Lyon
Tél. : 01 60 14 14 14
www.secouis-islamique.org

Le SIF, 1^{er} acteur humanitaire français musulman
à être labellisé par Le Don en Confiance



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé dévolu au Secours Islamique France (SIF). Elles sont destinées au département de la communication et du développement pour la gestion de la relation donateurs et aux tiers mandatés par le SIF pour faire appel à votre générosité. Lorsqu'un transfert vers un pays hors Union Européenne est envisagé, des mesures de protection et de sécurité de vos données ont été mises en place. Vous pouvez connaître les détails de ces mesures de protection en envoyant un mail à dpo@secouis-islamique.org. Conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles et à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel auprès du SIF. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation, de portabilité et de effacement de vos données en contactant dpo@secouis-islamique.org ou au 0160141414. Vos données ne font pas l'objet d'un échange avec des tiers. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez nous contacter SIF, 10 rue Galvani, 91300 - Massy.

Pour les particuliers, l'article 200 du code général des impôts vous donne droit à une réduction de 75% de vos dons plafonnée à 536 €, puis de 66% dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Pour les personnes morales, l'article 238 bis du code général des impôts donne droit à une réduction d'impôt égale à 60 % des dons effectués par les entreprises associées à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

